

De : Anne-Charlotte d'Ursel
Envoyé : lundi 28 août 2017 12:31
À : Georges Mathot
Cc : Damien De Keyser
Objet : Question écrite relative au service des Travaux Publics

M. l'échevin,

Pourriez-vous me donner les statistiques concernant le personnel communal affecté aux services suivants aujourd'hui ?

- Combien de fonctionnaires travaillent au service des Travaux Publics par catégories: bâtiments, voiries, espaces verts ? Personnel ouvrier ? Personnel administratif ?
- De combien de véhicules disposez-vous au service des travaux par type de véhicule (cureuse,...) ?
- Combien de membres du personnel **communal** travaille au magasin communal val des Seigneurs ? Personnel ouvrier ? Personnel administratif ?
- Combien travaille à la propreté publique ?
- Combien travaille au balayage proprement dit ?
- Combien travaille au nettoyage en général ? balayage mécanique, balayage manuel, curage des avaloirs, vidange des corbeilles, anti-graffiti,
- Combien travaille aux collectes spécifiques: les écoles, les crèches ? Comment est organisé ce type de collecte (combien de fois par semaine, quel type de déchet ?)

Pourriez-vous me (re)transmettre copie de la convention Commune-Région concernant le nettoyage ?

Comment évaluez-vous l'application sur le terrain de cette convention ? Les artères régionales sont-elles plus souvent nettoyées ? A quelle fréquence ? Y a-t-il une amélioration ?

Comment évaluez-vous la collaboration Commune-Région au niveau de la déchetterie aujourd'hui régionalisée (bilan)?

Merci d'avance pour vos réponses,

Anne-Charlotte d'Ursel

Chef de groupe MR et indépendants
au conseil communal de Woluwe-Saint-Pierre
0477 / 25 98 28
acdursel@hotmail.com